

40 % des chômeurs touchent moins de 500 euros par mois

25 octobre 2019



30 % des chômeurs ne touchent ni indemnité chômage, ni le minimum social pour les chômeurs en fin de droit, l'allocation spécifique de solidarité [1] Si l'on ajoute les 12 % qui touchent une indemnité inférieure à 500 euros, plus de 40 % des chômeurs reçoivent au plus 500 euros par mois. Ils ont donc moins de 20 euros par jour pour vivre. Les deux tiers ont moins que le Smic. Seuls 5 % empochent plus de 2 000 euros. Le régime d'indemnisation des demandeurs d'emploi est accusé d'être trop généreux, d'inciter les chômeurs à rester chez eux. C'est faux.

Selon Pôle emploi, les chômeurs reçoivent en moyenne 1 170 euros net par mois d'indemnité, le niveau du Smic net. À première vue, ce n'est pas si mal. Mais ce chiffre ne signifie pas grand-chose, car il ne porte que sur les chômeurs indemnisés. Nous avons réalisé une estimation qui prend en compte les oubliés du calcul de Pôle emploi.

Aux 2,8 millions de demandeurs d'emploi indemnisés par le régime général de l'assurance chômage (données à la fin décembre 2017), il faut ajouter près de 400 000 personnes qui perçoivent l'allocation spécifique de solidarité. Elle s'élève à 494 euros par mois, deux fois moins que d'autres minima sociaux, comme le minimum vieillesse ou adulte handicapé. Il faut ensuite compléter ce décompte par ceux qui ne touchent rien. En France, la moitié des chômeurs n'ont aucune indemnité... Parmi eux, une partie exerce une activité réduite et peut donc percevoir un petit salaire. Si on ne prend en compte que la catégorie A (la plus restrictive, les demandeurs d'emploi sans aucune activité), 1,4 millions de personnes ne perçoivent aucune indemnité chômage, ni allocation de solidarité. Le plus souvent, il s'agit de jeunes qui n'ont pas cotisé ou pas assez longtemps pour avoir droit à indemnisation.

L'immense majorité des chômeurs ne perçoit donc pas grand-chose. Ils ne s'en sortent qu'avec le soutien d'autres allocations ou de proches. Pourquoi sont-ils montrés du doigt ? Quand l'argent public devient plus rare, logiquement, les abus sont davantage mis en avant. Parmi les 2 % qui reçoivent d'importantes indemnités (supérieures à 3 000 euros), il est possible que certains s'en satisfassent – encore faut-il le montrer – mais on est bien loin de la règle générale. Nombre de salariés travaillent pour de très bas salaires : leur présenter les chômeurs comme des profiteurs et en faire ainsi des boucs émissaires détourne l'attention, notamment des écarts de salaires au sein de l'entreprise ou de la collectivité publique dans laquelle ils travaillent.

Source : calculs Centre d'observation de la société d'après les données Pôle Emploi – Données au 31 décembre 2017 – © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

Article extrait du [Centre d'observation de la société](#).

Photo / © Kati Molin - Fotolia.com

[1] Ils peuvent percevoir alors le RSA.

Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Emploi](#) >

Adresse de cet article : https://www.inegalites.fr/montant_indemnite_chomeurs